

N° 11 – MARS 2014

INFORMATIONS STATISTIQUES

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS DANS LA CONSTRUCTION EN 2012 ET PRÉVISIONS POUR 2013

Les dépenses pour les travaux de construction effectués dans le canton de Genève en 2012 atteignent 3,787 milliards de francs. Elles progressent de 14 % en une année, en termes réels. Il s'agit du deuxième montant le plus élevé investi en une année après 2005.

Les sommes engagées dans le génie civil s'accroissent de 42 %, en termes réels, en un an, pour atteindre 723 millions de francs, le montant le plus important enregistré depuis 1995, date de la première enquête.

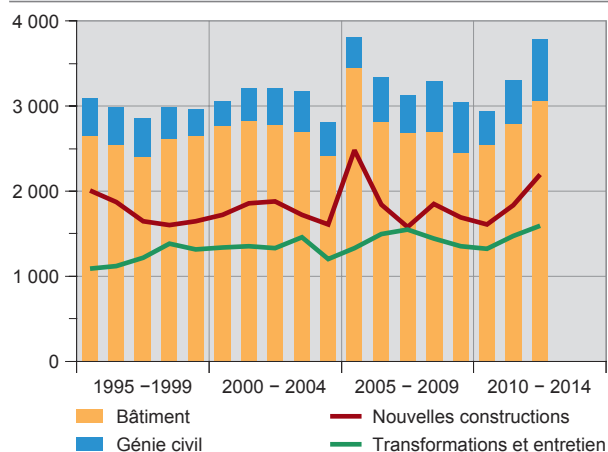
Dans le bâtiment, les dépenses augmentent de 9 % en une année. Elles dépassent la barre des trois milliards de francs pour la deuxième fois après 2005.

L'essor des dépenses pourrait se poursuivre. En effet, les prévisions pour l'année 2013 tablent sur un montant de dépenses de l'ordre de 4,5 milliards de francs.

Dépenses de construction réalisées, selon le type de travaux et le genre de construction, depuis 1995

En million de francs de 2012

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique suisse de la construction

Dépenses de construction, selon le type de travaux et le genre de construction, réalisées en 2012 ou prévues en 2013

Totaux annuels, en million de francs

Canton de Genève

	Nouvelles constructions		Transformations et travaux d'entretien		Total	
	réali- sées en 2012	pré- vues en 2013	réali- sées en 2012	pré- vues en 2013	réali- sées en 2012	pré- vues en 2013
Bâtiments	1 810	2 176	1 254	1 542	3 064	3 718
Génie civil	385	494	338	301	723	794
Total	2 195	2 670	1 592	1 842	3 787	4 512

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

DÉPENSES DE CONSTRUCTION DANS LE CANTON DE GENÈVE

Le montant de 3,787 milliards de francs dépensés pour les travaux de construction réalisés en 2012 dans le canton de Genève représente 84 % des dépenses qui avaient été prévues lors de l'enquête précédente.

L'augmentation des dépenses de construction constatée en 2012 touche tous les types de travaux : en termes réels, les sommes dédiées aux *nouvelles constructions* progressent de 20 % et celles consacrées aux *transformations et aux travaux d'entretien* de 8 %. Elles se montent respectivement à 2,195 et à 1,592 milliards de francs.

Dans le secteur du bâtiment, les dépenses pour les *nouvelles constructions* s'accroissent de 17 % en un an et atteignent à 1,810 milliard de francs. Celles relatives aux *transformations et aux travaux d'entretien* restent stables par rapport à 2011 et se fixent à 1,254 milliard de francs.

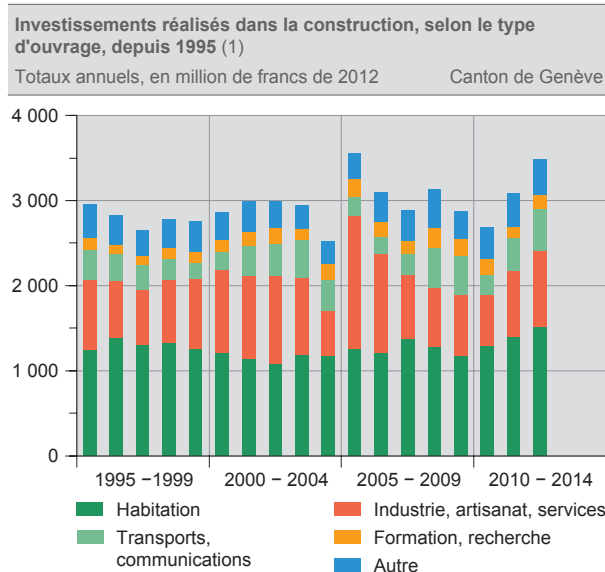
Dans le génie civil, si les montants sont plus faibles que dans le bâtiment, les évolutions ne sont pas moins spectaculaires. Les dépenses pour de *nouvelles constructions* s'élèvent à 385 millions de francs (+ 34 % en une année); celles pour les *transformations et travaux d'entretien* se montent à 338 millions de francs (+ 52 % en un an).

Les montants engagés par des maîtres d'ouvrage privés s'accroissent de 9 % en termes réels par rapport à 2011 pour s'établir à 2,343 milliards de francs. Ces sommes sont principalement investies dans la construction de bâtiments d'habitation. Les travaux mandatés par des maîtres d'ouvrage publics se fixent à 1,443 milliard de francs, en hausse de 24 % en un an. Les travaux de génie civil en représentent la moitié environ.

INVESTISSEMENTS SELON LE TYPE D'OUVRAGE DANS LE CANTON DE GENÈVE

Près de la moitié des sommes investies en 2012, soit 1,513 milliard de francs, l'ont été dans le secteur de l'habitation, qui augmente, en termes réels, de 8 % en un an. Cette situation est corroborée par le nombre élevé de logements neufs mis en chantier et construits dénombrés durant l'année 2012. En effet, les constructions neuves concernent 69 % des montants investis dans l'habitation.

Les investissements dans les ouvrages destinés à l'industrie, l'artisanat et les services atteignent 899 millions de francs, en hausse de 16 % en un an, et occupent la deuxième place des investissements.



(1) Les investissements ne tiennent pas compte des travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

GENÈVE DANS L'ENSEMBLE DE LA SUISSE

En Suisse, les dépenses de construction atteignent 62 milliards de francs. Elles progressent de 3 % en termes réels par rapport à 2011.

La contribution du canton de Genève s'élève à 6 % de l'ensemble des dépenses enregistrées à l'échelon du pays. Genève est devancé par les cantons d'Argovie (7 %), de Vaud (8 %), de Berne (11 %) et de Zurich (17 %).

MÉTHODOLOGIE

Une enquête est menée chaque année par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour connaître les travaux de construction prévus et réalisés, ainsi que les montants correspondant aux dépenses engagées. L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) est chargé de sa réalisation dans le canton de Genève. C'est l'enquête la plus large menée sur l'activité de la construction. Elle couvre le secteur privé et le secteur public – fédéral, cantonal et communal –, saisit aussi bien le bâtiment que le génie civil et porte sur tous les types de travaux (constructions neuves, travaux de transformation, de rénovation et d'entretien). Elle enregistre, d'une part, les sommes dépensées pour les travaux exécutés et, d'autre part, les sommes prévues pour l'achèvement de chaque ouvrage, en se fondant sur les estimations fournies par les mandataires ou les propriétaires.

La portée de cette enquête est double :

- conjoncturelle, elle saisit la demande effective et la demande potentielle de construction ;
- structurelle, elle fournit des éléments d'analyse sur les activités dans la construction (quels sont les maîtres d'ouvrage ? que construit-on ? quelle part revient aux différentes branches du secteur ? où construit-on ? etc.).

Outre les projets de construction inscrits dans les budgets des collectivités publiques, l'enquête couvre tous les travaux pour lesquels un permis de construire est déposé. A Genève, où la législation concernant la construction est très développée, les travaux d'entretien privés sont inclus dans le champ de l'enquête.

Sont considérées comme dépenses de construction celles qui englobent l'ensemble des travaux préparatoires, les frais relatifs à l'ouvrage proprement dit, toutes les installations fixes destinées à un usage spécifique de l'ouvrage, les aménagements extérieurs ainsi que tous les travaux de raccordement à l'intérieur des limites de la parcelle et tous les frais de construction annexes (les honoraires d'architectes, les installations sanitaires, de climatisation, de chauffage et autres aménagements en rapport avec la construction). Les investissements englobent la totalité des montants engagés par des mandataires privés ou publics, à l'exclusion des sommes dédiées aux travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

Les variations exprimées en termes réels correspondent aux valeurs nominales déflatées au moyen de l'indice genevois des prix de la construction.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la construction peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante : http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=09_04 : Activités et dépenses de construction

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2014. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 11 – MARS 2014

11.03.2014

